

# communiqué /

## ÉLECTION PARTIELLE PROVINCIALE Circonscription de Concordia - Le mardi 2 mars

### LES VOYAGEURS ET LES ÉTUDIANTS SONT ENCOURAGÉS À S'INSCRIRE COMME ÉLECTEURS ABSENTS

Pour publication immédiate - Le 30 janvier

Les Manitobains et Manitobaines qui sont en vacances ou en voyage d'affaires n'ont pas besoin de renoncer à leur droit de voter dans l'élection partielle de la circonscription de Concordia. Les électeurs admissibles qui voyagent, travaillent, font des études ou qui sont absents de chez eux pour toute autre raison pendant l'élection partielle pourraient voter par la poste à titre d'électeur absent.

Les électeurs admissibles de cette circonscription qui seront absents pendant le scrutin par anticipation et le jour de l'élection peuvent voter à titre d'absents à condition :

- de posséder la citoyenneté canadienne;
- d'avoir 18 ans le jour du scrutin ou avant;
- d'avoir résidé au Manitoba pendant au moins six mois immédiatement avant le jour du scrutin;
- d'avoir l'intention de revenir au Manitoba dans moins de six mois.\*

(\*Cette limite de temps ne s'applique ni aux membres des Forces armées canadiennes, ni aux étudiants qui font des études en dehors du Manitoba, ni aux personnes travaillant pour le gouvernement du Manitoba ou du Canada, ni aux gens vivant avec ces personnes.)

Les électeurs intéressés sont priés de présenter leur demande directement à leur directeur du scrutin avant le 18 février. Les demandes seront toutefois acceptées jusqu'au 27 février.

Bureau du directeur du scrutin de la circonscription de Concordia :  
480 avenue Chalmers  
948-0608

-30-

Pour plus de renseignements :

Mary Skanderbeg, Chef de la section des activités électorales

Téléphone : 945-1577

Courriel : [mskanderbeg@elections.mb.ca](mailto:mskanderbeg@elections.mb.ca)

#### AVIS AUX MÉDIAS :

Le site Web d'Élections Manitoba contient une grande quantité d'information sur les élections actuelles et antérieures. Il contient également de l'information d'intérêt pour les médias, les électeurs et les participants politiques. Il sera mis à jour régulièrement au cours de la période électorale. Consultez le site régulièrement à l'adresse : [www.electionsmanitoba.ca](http://www.electionsmanitoba.ca).